



## CONSEIL

### Cent soixante-douzième session

Rome, 24-28 avril 2023

### Rapport de la 136<sup>e</sup> session (session extraordinaire) du Comité du Programme (Rome, 18 avril 2023)

#### Résumé

Dans le rapport de sa 136<sup>e</sup> session (session extraordinaire), le Comité du Programme **adresse des recommandations précises au Conseil, pour décision**, au sujet du cadre de référence de l'évaluation indépendante de la fonction d'évaluation de la FAO.

#### Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à **approuver** les recommandations formulées par le Comité au sujet du cadre de référence de l'évaluation indépendante de la fonction d'évaluation de la FAO.

*Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M<sup>me</sup> Jiani Tian  
Secrétaire du Comité du Programme  
Tél.: +39 06570 53007  
Courriel: [Jiani.Tian@fao.org](mailto:Jiani.Tian@fao.org)

## Introduction

1. Le Comité du Programme a présenté au Conseil le rapport ci-après, qui porte sur les travaux de sa 136<sup>e</sup> session (session extraordinaire).

2. Étaient présents, outre la Présidente, M<sup>me</sup> Yael Rubinstein (Israël), les représentants des membres suivants:

M. Guillermo Rodolico (Argentine) <sup>1</sup>	M. Aly Coulibaly (Mali)
M. Arnaldo de Baena Fernandes (Brésil) <sup>2</sup>	M <sup>me</sup> Bjørg Skotnes (Norvège)
M. Maarten de Groot (Canada)	M <sup>me</sup> Jenny Reid (Nouvelle-Zélande)
M. Bo Li (Chine)	M <sup>me</sup> Saadia Elmubarak Ahmed Daak (Soudan)
M. Michel Lévêque (France)	

3. L'Inde, l'Iraq et la Zambie n'étaient pas représentés.

### I. Adoption de l'ordre du jour provisoire

4. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire de la session.

### II. Cadre de référence de l'évaluation indépendante de la fonction d'évaluation de la FAO (projet de document)

5. Le Comité a examiné le projet de cadre de référence de l'évaluation indépendante de la fonction d'évaluation de la FAO et:

- a) s'est félicité du rôle moteur joué par la Présidente du Comité et des efforts consentis par la Direction pour parachever le cadre de référence, y compris la structure de supervision;
- b) a répété qu'il était important de tenir compte de la décision prise par le Comité du Programme à sa 135<sup>e</sup> session, notamment en ce qui concerne une représentation géographique et une représentation des genres équilibrées, et a recommandé l'adoption d'une approche inclusive aux fins de la mise en œuvre du cadre de référence;
- c) est convenu de désigner deux représentants suppléants des membres sous la direction de la Présidente du Comité;
- d) a souligné que la présence de 50 pour cent des membres du comité directeur, avec un représentant pour chacune des trois catégories, constituerait le quorum; et
- e) a demandé que les rôles et les responsabilités du comité directeur soient précisés suivant le modèle présenté au paragraphe 16 du document PC 135/4.

6. Le Comité, compte tenu des recommandations ci-dessus, a recommandé que le cadre de référence et la structure de supervision soient adoptés à la 172<sup>e</sup> session du Conseil.

<sup>1</sup> M. Guillermo Rodolico a été désigné pour remplacer M. Carlos Bernardo Cherniak pendant la session.

<sup>2</sup> M. Arnaldo de Baena Fernandes a été désigné pour remplacer M. Fernando José Marroni de Abreu.